

Regards sur un espace en devenir.

Introduction

Le bassin de la Lys et de la Deûle.

La Lys prend sa source en France, à Lisbourg à une altitude de 100 mètres au nord des Collines d'Artois. Elle parcourt 190 km jusqu'à la confluence avec l'Escaut à Gand.

Dans sa partie amont, jusqu'à Aire sur la Lys, la rivière n'est pas canalisée. De Aire sur la Lys à Deûlémont, elle est canalisée au gabarit de 350 tonnes, puis de Deûlémont à Gand, elle est en voie d'être entièrement canalisée au gabarit de 1350 tonnes.

Ce but initial a rapidement été revu à la hausse pour permettre la navigation de péniches à conteneurs avec trois étages ainsi que la navigation des 4 400 tonnes. Ceci devrait répondre aux exigences de la décision européenne de 1993 qui vise la création du Réseau trans-européen de transports à savoir un réseau de voies navigables permettant des échanges dans toute l'Europe. Parmi les liaisons nord-sud prévues dans ce réseau, il y a l'axe Seine-Escaut dont fait partie la Lys à partir de Deûlémont jusqu'au canal de dérivation de la Lys à Deinze. Dans le cadre de ce projet, la Lys doit être approfondie afin d'atteindre un courant d'eau de 3,5 m à 4 m. Des études prédisent un doublement du trafic sur la Lys canalisée en 2025 par rapport à 2003 : le nombre de tonnes transportées devrait passer de 6,7 millions à 13,6 millions. Le projet doit commencer en 2010 et la fin des travaux est prévue pour fin 2020.

Côté hydrographique, la Lys reçoit une multitude d'affluents en France, dont beaucoup en rive droite, provenant du bassin minier (Lawe, Loignes, Surgeon, Souchez), qui grossissent son débit. En rive droite, à Deûlémont, elle reçoit également la Deûle, son principal affluent qui irrigue l'agglomération lilloise. La Deûle est également canalisée à grand gabarit sur plus de 30 km. Elle mesure près de 70 km des sources à sa confluence dans la Lys. Son principal affluent est la Marque.

En Wallonie, dans l'enclave de Comines-Warneton, la Lys reçoit plusieurs affluents en rive gauche. Il s'agit du ruisseau d'Esseu au quartier de la Haute-Loge, de la Rabecque, de la Warnave en amont de Warneton Industrie, de la Douve en aval de Warneton, du Kortekeer à hauteur des écluses de Bas-Warneton et de la Haute-Planche au Godshuis, à la frontière entre Comines et Wervik. Ces trois derniers ruisseaux sont les plus importants de l'enclave wallonne, ils prennent tous les trois leur source en Flandre.

La Douve naît sur les pentes du Mont Noir. Elle coule d'ouest en est à la frontière de la France et de la Flandre Occidentale. C'est au lieu-dit Saint-Quentin, qu'elle s'engage dans le canton de Comines-Warneton. Elle serpente ensuite dans la plaine jusqu'à la Montagne du Château.

Le Kortekeer prend son nom au creux d'une vaste zone inondable au nord du hameau de la Chicane à Houthem. Il est alimenté par une série de ruisseaux disposés en éventail, dont le principal appelé «Bassevillebeek» provient de la route Ieper-Menen à l'ouest du village de Geluveld.

La Haute-Planche draine quant à elle la plaine agricole située à l'extrême est du canton de Comines-Warneton. Les petits cours d'eau qui la forment proviennent du sud de Kruiseke et du sud du village de Geluveld.

En Flandre, la Lys reçoit également de nombreux affluents, e.a. le Gaverbeek ou Becque de Neuville, le Heulebeek et le Mandel. A l'amont de Gand, la Lys présente un débit proche de 35 m/s, ce qui en fait incontestablement le premier affluent de l'Escaut.

La Lys est une rivière de plaine à régime pluvio-océanique : son débit comme celui de beaucoup de ses affluents, notamment la Deûle et la Marque, varie énormément et rapidement en fonction des précipitations.

Un bassin qui cumule toutes les pressions sur les cours d'eau.

Le bassin de la Lys abrite une des plus fortes densités de population dans le bassin de l'Escaut avec 581 habitants par km², contre 477 en moyenne pour l'Escaut. Cette urbanisation n'est pas homogène, la plaine de la Lys en France n'étant pas aussi peuplée, de même que celle de la Marque en amont. Par contre, on note une urbanisation quasi ininterrompue du bassin minier jusqu'à Lille et Kortrijk.

C'est également une des zones les plus industrialisées. L'implantation de certaines industries est déjà fort ancienne : charbonnage dans le bassin minier, industrie textile, briqueterie, brasserie le long de la Lys et de la Deûle. A cela il faut ajouter l'industrie chimique, la papeterie, l'industrie métallurgique, l'industrie textile,...l'évolution de ces secteurs a suivi des chemins très divers. Toutes ces industries ont eu et ont encore un impact sur la région et sur ses cours d'eau. Elles sont à l'origine d'importantes pollutions et utilisent une grande quantité d'eau provenant des nappes phréatiques. Malgré les progrès significatifs en matière d'épuration des eaux, beaucoup reste encore à faire surtout dans la région frontalière.

L'agriculture est également bien présente et très intensive surtout dans le nord, moins au sud. Depuis quelques années, le développement très important des porcheries industrielles présente une nouvelle pression pour l'environnement.

La teneur en nitrates.

La teneur en nitrates est un indicateur important de la qualité des eaux. Elle reflète l'intensité des perturbations anthropiques, dont les sources sont variables mais liées principalement à l'agriculture.

L'aquifère des dépôts du quaternaire de Comines-Warneton présente globalement des valeurs en nitrates très élevées. Les mesures effectuées 2000-2003 par la DGRNE indiquent des teneurs souvent supérieures à 50 mg/l, soit au-delà du seuil de potabilité. Cet aquifère a fait l'objet de la désignation de zone vulnérable.

Ces teneurs élevées ne doivent pas être imputées uniquement à l'activité agricole, mais peuvent s'expliquer par d'autres mécanismes tels la remontée des nappes (réduction du trajet des polluants qui atteignent plus rapidement la nappe, d'où une augmentation de la vulnérabilité), intégrant l'accroissement des précipitations de ces dernières années.

Nous soulignons que les eaux de surface de l'entité sont aussi fortement polluées comme l'indiquent les contrôles effectués dans la Lys, la Douve, le Kortekeer et la Haute-Planche.

Les trois ruisseaux nommés ci-dessus qui traversent Comines-Warneton ont été contrôlés par les fonctionnaires de la Région Wallonne. Les résultats pour 2006, des examens d'aptitude à la biologie les ont placés dans les cinq plus pollués du Hainaut

Occidental. La palme revient à la Haute-Planche qui forme la limite est du PCA Parc de la Lys, à la frontière avec Wervik.

Nous pensons que dans un tel contexte environnemental, les marais de l'entité de Comines-Warneton sont d'autant plus indispensables, car ils constituent de véritables stations d'épurations pour des eaux souterraines et de surface, ô combien altérées.

Evolution des biotopes aquatiques de la vallée de la Lys.

Depuis la préhistoire, la Lys a évolué pour devenir une rivière de plaine caractérisée par un débit hivernal élevé causant des inondations ainsi que d'importants dépôts de sédiments et par un débit estival faible. C'est depuis lors que s'est dessiné le paysage typique de la Lys que nous connaissons encore maintenant à certains endroits de son cours. A savoir, une plaine alluviale ouverte avec des berges surélevées et des alluvions. Avec des communautés végétales semi-naturelles d'eau libre, des marécages et une grande diversité de végétations de prairie de fauche humides comme on en rencontrait encore beaucoup au milieu du vingtième siècle.

L'installation de barrages dès 1700 a permis d'accroître les niveaux des eaux en été et donc d'assurer une navigabilité permanente. En conséquence, des biotopes plus humides se sont développés en amont des barrages et des biotopes plus secs en aval des barrages.

L'intervention de l'homme dans la gestion de la rivière au cours de la seconde moitié du vingtième siècle (rectification, écoulement plus rapide de l'eau, segmentation des zones inondables, surélévation de la zone de vallée inondable, drainage des prés humides) a causé la presque totale disparition des biotopes semi-naturels de la vallée de la Lys.

Sur la Lys même, la forte pollution des eaux et des vases, le bétonnage des berges et l'absence d'une dynamique de la rivière (disparition de la biodiversité sur les berges) ont appauvri dans une large mesure l'écologie de la rivière et de sa vallée. Les écotopes sont éparpillés. Toutefois, pour certains bras morts, cela a contribué à améliorer la qualité de l'eau et à enclencher le rétablissement de la flore et de la faune aquatiques.

En Flandre, dans la zone alluviale qui entoure la Lys à l'époque de Ferraris vers 1776, les prairies humides s'étendent sur 1740 ha. Aujourd'hui, il ne subsiste que 3 ha de pâturages semi-naturels humides, 1 ha de broussailles humides et 15 ha de marais (dont une partie considérable au niveau des anciens méandres). Une centaine d'ha de prairies permanentes de qualité inégale contenant quelques restes d'espaces semi-naturels. Toutes ces surfaces sont très éparpillées avec des potentialités fort inégales.

En revanche, la seule agglomération de Comines-Belgique possède à elle seule en août 2006 plus de trente ha de prairies inondables le long de la Lys. La zone de débordement du ruisseau Kortekeer à l'embouchure de celui-ci pour presque 10 ha et les Bas-Prés de la Lys pour une petite vingtaine d'hectares en aval du pont frontière sur la rive gauche. C'est dire le potentiel de biodiversité que notre ville possède du fait que la Lys sur moins d'un kilomètre n'a pas encore été adaptée au gabarit de 1350 tonnes.

La zone de débordement du Kortekeer possède des mares permanentes qui lui assurent de l'humidité tout au long de l'année. Les Bas-prés en aval du pont frontière possèdent une zone de trois ha de roselières et de cariçaies exceptionnelles. D'autre part, du fait de leur étendue importante, ces deux sites décuplent leur valeur potentielle.

Les Bas-Prés de Comines.

Le site des Bas-Prés de Comines est constitué d'une zone rectangulaire de plus ou moins 20 hectares de prairies basses destinées à l'élevage ou laissées en friche. Les plantes typiques des zones humides et des espèces de graminées devenues rares continuent d'y prospérer. Une faune riche se multiplie au sein d'un biotope miraculeusement protégé au centre d'une vaste zone urbaine. C'est la Lys qui au cours des millénaires a façonné ce paysage exceptionnel. La rivière coule tout au long des prairies marécageuses et forme la limite sud de la zone. Au nord, un long talus sépare la zone encore inondable des jardins des maisons de la rue et de la chaussée de Wervik. Ce micro relief témoigne des dimensions du lit de la rivière à l'époque boréale, plus de 7200 ans avant J-C. Le talus préhistorique qui sépare les jardins du lit majeur de la Lys.

Les piliers du pont de chemin de fer qui enjambait la rivière à hauteur de l'ancienne énergie de Comines-France sont toujours visibles sur chaque rive de la Lys. Une voie ferrée reliait Comines-Belgique à Comines-France et continuait vers Lille. Elle nécessitait l'emploi d'une plaque tournante près de la gare de Comines-Belgique. Le tracé de cette voie longeait le Collège Saint-Henri et traversait la chaussée de Wervicq au début de celle-ci près de la ferme Bonte. Elle s'en allait ensuite à travers les Bas-Prés au milieu desquels se dresse encore un pont en béton, son arche surplombe un fond marécageux au milieu d'une des plus belles zones des Bas-Prés. Plus loin le talus atteignait la rivière et le pont. Le tablier du pont fut démantelé à la fin des années soixante et les matériaux qui formaient le talus et le balast ont servi à remblayer le parking du Pont-Neuf et de la Morte-Lys après qu'elle fut voûtée.

L'agglomération de Comines-Warneton est bordée côté sud par deux zones de prairies basses qui imprègnent le paysage d'un caractère rural indéniable. Il s'agit des Bas-Prés de la Lys. Les premiers s'étendent entre la Lys en aval des écluses, le canal des pêcheurs et le cimetière de la ville. Leur surface équivaut à une dizaine d'hectares. Ils sont régulièrement inondés par le ruisseau Kortekeer dont ils forment la zone d'extension de crue au contact de la vallée de la Lys, à l'aval de l'embouchure de l'affluent.

Les seconds recouvrent environ une vingtaine d'hectares le long de la rivière entre le centre de la ville et sa frontière avec Wervik. Le projet de tracer une route à travers ce paysage est d'actualité. Nous craignons de voir disparaître des parcelles d'une valeur botanique inestimable. Nous souhaitons que le tracé de la route respecte au maximum les surfaces de prairies humides tout en restant cohérent avec la rectification et le calibrage prochain de la rivière. La zone des prés est quasiment intacte depuis la préhistoire et présente toute une gamme de biotopes devenus rarissimes dans la vallée remaniée depuis le Pont-Rouge jusqu'à la ville de Gand.

Les roselières, les prés humides, les prés de fauche, les fossés, le talus de la vallée, les mares temporaires et les mares permanentes, le petit ruisseau et les bosquets de peupliers offrent des possibilités énormes à une faune et une flore d'une inestimable richesse.

Il conviendrait de faire au plus vite un inventaire précis des richesses que recèlent des zones qui n'ont jamais été étudiées à ma connaissance pour leur valeur botanique et faunistique. A quelques centaines de mètres de ces lieux sauvages et isolés, on trouve plusieurs écoles primaires et secondaires. On peut espérer qu'à l'avenir, élèves et

professeurs de ces établissements puissent profiter pleinement d'un héritage scientifique que la nature a fait fructifier durant des millénaires.

Bref historique du développement de l'agglomération cominoise.

La ville de Comines-France abrite son centre historique en bordure de la Lys. La Mairie, le beffroi, l'église se serrent autour de la place, à quelques mètres de la rive droite de la Lys. Après les destructions de la guerre 14-18, tout a été reconstruit sur les remblais et les ruines des édifices d'antan. Le célèbre château de Comines était lui aussi bâti en bordure de Lys à deux cents mètres à l'est de la place actuelle. Aujourd'hui, et depuis très longtemps, le tissu urbain se développe le long de l'eau pour atteindre près de deux kilomètres sans interruption. Pour ce qui est de Comines-Belgique, les environs du pont correspondent également au centre historique, mais de ce dernier, il ne reste rien ou presque, de visible. Seuls quelques toponymes et le tracé de la Morte-Lys voûtée attestent de l'existence de moulins et d'un quartier du Fort. L'urbanisation du bord de la rivière ne s'étend à Comines-Belgique que sur quelques dizaines de mètres de part et d'autre du pont frontière.

Cette configuration urbaine différente par rapport à la rive française est due au fait que la rive belge est un peu plus basse et qu'aux cours des siècles des crues fréquentes se développaient dans les Bas-Prés. La différence d'altitude, à peine perceptible dans le paysage permet à l'agglomération de Comines-France de se développer à l'abri des crues. Par contre, la rive gauche ne sera que fort modestement bâtie durant des siècles. Le cœur historique de Comines-Belgique naît entre les "bassins" de la Lys, en amont de l'actuel pont frontière et le tracé de la Morte-Lys. Il s'agit du quartier du Fort. Ce n'est qu'au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle que la ville se développe en éventail hors de la zone inondable à partir de la rue du Faubourg et de la Place.

L'urbanisation longera les routes vers Wervik et Warneton, vers Houthem et Ten Brielen, mais les Bas Prés seront épargnés et resteront intacts ou presque et cela depuis la nuit des temps, alors qu'une immense zone urbaine se développera tout autour. Ce site possède une grande potentialité écologique de part son étendue, son caractère humide et la variété des biotopes qui l'entourent, bois de peupliers, jardins fort diversement arborés, rivière poissonneuse en voie de régénération. Il faut noter qu'une véritable aulnaie spontanée est née dans les parcelles à l'ouest de la peupleraie. Cet endroit donne à Comines ses plus belles perspectives paysagères.

Comparaison

La richesse actuelle des Bas-Prés est due à un facteur principal.

Il s'agit de l'absence de modification du relief occasionnée par un redressement et une mise au gabarit européen. L'exception cominoise en matière d'aménagement fluvial s'étoffe d'une grande plus-value en matière de biodiversité. La chance à saisir est d'en conserver un maximum même si la Lys est recalibrée dans les prochaines années.

Si les difficultés de concertation qu'il y a eues entre les différentes administrations concernées durant les précédentes décennies avaient pour effet de conserver le plus

respectueusement possible un site magnifique, non seulement la flore et la faune en tireraient profit, mais le citoyen de demain plus encore.

De fait, les Français, les Flamands et les Wallons actuels sont voués dans l'avenir à être surtout des riverains de la Lys. Une rivière propre, accueillante, récréative, porteuse de promesses touristiques et de transport fluvial. Une rivière dont les mille et une fonctions ne pourront se contenter d'une voie d'eau enserrée dans un canal à grand gabarit. Mais une rivière vivante dans une vallée verte, élargie où cela est encore possible aux dimensions qui lui permettent des crues, des marais, des bêtes sauvages et les rêves des gens qui se doivent de la transmettre à leur descendance. Il est impensable qu'à l'époque de conscience universelle où nous vivons, on puisse sacrifier à l'économie une portion aussi vaste de vallée inondable, remplie de biodiversité, en perpétuelle évolution naturelle et qui a échappé depuis si longtemps à l'urbanisation et à l'agriculture intensive.

Les naturalistes flamands l'on bien compris, eux, chez qui, sur toute sa longueur, la vallée a été remaniée, depuis Wervik jusqu'à Gent. Il suffit de parcourir toute cette région pour constater sans détour que nous possédons à Comines un joyau unique par son homogénéité, son étendue, sa position au bord de l'eau, sa profondeur, ses qualités paysagères et sa biodiversité, le tout ayant une potentialité de développement naturel inestimable.

Le cœur historique de Comines.

Il faut signaler que la ville de Comines a été détruite pendant la guerre 14-18. Plus aucune construction bâtie avant cette époque n'existe encore. Nous irons donc à la recherche des indices historiques qui peuvent nous faire remonter avant la grande guerre. Pour ce faire, il est indispensable d'avoir au préalable observé des plans anciens de la ville, des photos et des dessins dans le cadre des activités d'éveil. Pour ce qui concerne la ville de Comines, un document de 1640 signé du géographe Sanderus est formidable de clarté et d'exactitude.

Ce plan ressemble à une photographie aérienne. On y repère immédiatement une foule d'éléments géographiques que l'on peut d'emblée comparer au paysage contemporain. Les éléments géographiques les plus évidents sont la Lys et la Morte Lys, les rues du Fort et du Faubourg, le pont sur la Lys, la rive droite entièrement bâtie, les bas prés inondables de la rive gauche, la Place de Comines-France avec le beffroi, l'église et les principaux axes de la voirie. La toponymie des lieux révèle aussi de nombreux éléments patrimoniaux comme les mots "rue du Fort", "rue du Faubourg", "rue des Moulins", "Pont-Neuf".

D'autre part, il est important de mettre en évidence un contraste fort marquant entre le plan de 1640 et l'agglomération de Comines-Belgique qui s'est développée en éventail à partir de la Place Sainte-Anne actuelle. Au 17^e siècle, seule une voie qui correspond à la rue du Fort et à celle du Faubourg et le quartier du Fort lui-même enserré entre la Lys et la Morte Lys constituent le noyau d'origine de Comines-Belgique. Encore aujourd'hui, il n'est que le bâtiment de la MJC qui soit construit dans la plaine inondable préalablement remblayée qui est dessinée à l'époque de Sanderus. Tout le reste de la ville de Comines est construit en dehors de la vallée de la Lys. On le remarquera en observant les Bas-Prés vides d'habitations depuis Comines jusqu'à Wervik.

Après les invasions de Vikings par la Lys, de nombreuses places fortes sont érigées dans la région. La vieille motte féodale de Warneton dite "Montagne du Château" est située au confluent de la Douve et de la Lys, en aval de l'agglomération.

A Comines aussi, le château entouré de douves est également situé en aval de la petite cité. Un bastion est aménagé sur la rive gauche au 17^e siècle. Les fondations de cet édifice doivent encore se trouver sous terre à une cinquantaine de mètres en amont du vieux pont de chemin de fer.

Ces places fortes, toutes les deux protégées par des fossés alimentés par la rivière semblent protéger leur ville d'un ennemi qui viendrait en remontant la vallée. Dans les campagnes, les fermes d'importance sont cernées par un large fossé en forme de fer à cheval. Cette façon d'entourer les bâtiments de ferme est très courante dans les régions de plaine comme la nôtre. Les petites cités médiévales de Warneton et de Comines sont situées au carrefour des routes qui vont de Lille à Ypres et de la Lys. C'est aussi au moyen-âge que la Deûle sera aménagée pour une meilleure navigation. Jeanne de Constantinople, Comtesse de Flandre oeuvrera pour l'expansion du commerce. Les blés d'Artois descendent la Deûle et la Lys pour alimenter les grosses villes de Flandre. Dans nos régions, le tissage de la toile est florissant et au quatorzième siècle, des draps de Comines se retrouvent à Novgorod en Russie et de l'Italie à l'Espagne.

Caractéristiques paysagères de l'espace des Bas-Prés.

Le caractère inondable. Juillet 2005.

Le lundi 4 juillet vers 21 heures, la décrue est déjà bien amorcée. Le niveau a déjà baissé de plusieurs dizaines de centimètres à Comines. L'eau des prés se vide maintenant dans la Lys en passant par dessus le chemin de halage. On peut présager qu'avec un tel apport d'eau en début de juillet, des marécages vont persister dans certaines zones jusqu'au printemps prochain.

Il est tout à fait inhabituel d'observer un tel phénomène en été dans notre région. Si on observe tous les deux ou trois hivers une inondation conséquente dans cette zone de la vallée, c'est à ma connaissance la première fois qu'elle se développe en début juillet. Même si le blocage du barrage sur l'écluse de Menin a du accroître l'ampleur de la crue en amont, il a bien fallu que les 100 litres au m² tombés en quelques heures s'écoulent quelque part. D'où l'importance de conserver les zones inondables dans le bassin de la Lys

Le site des Bas-Prés de Comines est constitué d'une zone rectangulaire de plus ou moins 20 hectares de prairies basses destinées à l'élevage ou laissées en friche. Les plantes typiques des zones humides et des espèces de graminées devenues rares continuent d'y prospérer. Une faune riche se multiplie au sein d'un biotope miraculeusement protégé au centre d'une vaste zone urbaine. C'est la Lys qui au cours des millénaires a façonné ce paysage exceptionnel. La rivière coule tout au long des prairies marécageuses et forme la limite sud de la zone. Au nord, un long talus sépare la zone encore inondable des jardins des maisons de la rue et de la chaussée de Wervik. Ce micro relief témoigne des dimensions du lit de la rivière à l'époque boréale, plus de 7200 ans avant J-C.

Les piliers du pont de chemin de fer qui enjambait la rivière à hauteur de l'ancienne énergie de Comines-France sont toujours visibles sur chaque rive de la Lys. Une voie ferrée reliait Comines-Belgique à Comines-France et continuait vers Lille. Elle nécessitait l'emploi d'une plaque tournante près de la gare de Comines-Belgique. Le

tracé de cette voie longeait le Collège Saint-Henri et traversait la chaussée de Wervicq au début de celle-ci près de la ferme Bonte. Elle s'en allait ensuite à travers les Bas-Prés au milieu desquels se dresse encore un pont en béton, son arche surplombe un fond marécageux au milieu d'une des plus belles zones des Bas-Prés.

Photo

Plus loin le talus atteignait la rivière et le pont. Le tablier du pont fut démantelé à la fin des années soixante et les matériaux qui formaient le talus et le balast ont servi à remblayer le parking du Pont-Neuf et de la Morte-Lys après qu'elle fut voûtée.

L'agglomération de Comines-Warneton est bordée côté sud par deux zones de prairies basses qui imprègnent le paysage d'un caractère rural indéniable. Il s'agit des Bas-Prés de la Lys. Les premiers s'étendent entre la Lys en aval des écluses, le canal des pêcheurs et le cimetière de la ville. Leur surface équivaut à une dizaine d'hectares. Ils sont régulièrement inondés par le ruisseau Kortekeer dont ils forment la zone d'extension de crue au contact de la vallée de la Lys, à l'aval de l'embouchure de l'affluent.

Les seconds recouvrent environ une vingtaine d'hectares le long de la rivière entre le centre de la ville et sa frontière avec Wervik. Le projet de tracer une route à travers ce paysage est d'actualité. Nous craignons de voir disparaître des parcelles d'une valeur botanique inestimable. Nous souhaitons que le tracé de la route respecte au maximum les surfaces de prairies humides tout en restant cohérent avec la rectification et le calibrage prochain de la rivière. La zone des prés est quasiment intacte depuis la préhistoire et présente toute une gamme de biotopes devenus rarissimes dans la vallée remaniée depuis le Pont-Rouge jusqu'à la ville de Gand.

Les roselières, les prés humides, les prés de fauche, les fossés, le talus de la vallée, les mares temporaires et les mares permanentes, le petit ruisseau et les bosquets de peupliers offrent des possibilités énormes à une faune et une flore d'une inestimable richesse.

Il conviendrait de faire au plus vite un inventaire précis des richesses que recèlent des zones qui n'ont jamais été étudiées à ma connaissance pour leur valeur botanique et faunistique. A quelques centaines de mètres de ces lieux sauvages et isolés, on trouve plusieurs écoles primaires et secondaires. On peut espérer qu'à l'avenir, élèves et professeurs de ces établissements puissent profiter pleinement d'un héritage scientifique que la nature a fait fructifier durant des millénaires.

Les prairies inondables.

Les prairies inondables sont des biotopes d'origine humaine qui remplacent les laisses naturelles. Les hommes les ont divisées en parcelles, les ont clôturées et y ont laissé paître des animaux domestiques. Parfois, ils les ont transformées en prés de fauche.

Néanmoins, ces lieux ont gardé des caractéristiques des laisses d'origine naturelles. Elles n'ont pas été remblayées systématiquement, elles sont très humides, elles sont encore inondées par les crues de la rivière. Même si certaines parcelles ont fait l'objet d'ensemencements, de pulvérisations de produits chimiques à certaines époques, depuis plusieurs années la tendance est à la parcimonie en matière d'exploitation et d'élevage.

En conséquence de quoi, une végétation spontanée semble prendre le dessus en de nombreuses parcelles. Au milieu de la zone, un marais mouillé en permanence,

même durant l'été se transforme en une roselière de deux hectares environ. Cet endroit est un des plus riches en faune et en flore, il le restera à condition d'être géré en connaissance de cause. Les nappes phréatiques affleurent au pied du talus préhistorique, au bout des jardins de la rue de et de la chaussée de Wervicq. Cette eau imprègne constamment les Bas-Prés et alimente les marais du milieu de la zone. Même si aucune inondation ne se produit au fil des saisons ou même parfois des années, la nappe phréatique assure l'humidité.

C'est curieusement, le même phénomène qui se déclare tout au long des vallées de la Haute Planche, du Kortekeer et de la Douve. Ces trois ruisseaux flanqués de talus analogues à celui des Bas-Prés de Lys, voient dans les prairies de leur lit majeur affleurer les nappes phréatiques qui s'étendent sous toute la plaine agricole autour de Comines-Warneton.

Dans la partie des Bas-Prés qui est signalée à moins de 12,5 mètres d'altitude par rapport au niveau de la mer; une roselière s'est développée. Le terrain est très humide surtout à l'ouest du bois de grands peupliers et tout autour d'un petit massif de saules qui occupe à peine quelques dizaines de mètres carrés toujours à l'ouest du bois.

Marcher dans cet endroit est presque impossible tellement la végétation est dense. Les carex dominant, avec çà et là des massettes, des phragmites, la glycérie aquatique, quelques épilobes sur les pourtours. Le sol est invisible, on ne voit pas où l'on marche. Le pied cherche appui dans un support glissant et spongieux. Des touffes de végétaux forment des socles sur lesquels on peut poser la semelle, en même temps pour tenir l'équilibre, on empoigne une touffe de tiges, en la tirant vers le haut on tient debout, juste assez pour trouver un autre endroit où déposer l'autre pied. Il est très difficile d'avancer, car le sol peut receler des trous boueux.

De plus, à chaque pas on a le sentiment d'écraser des plantes rares qui se sont installées dans ces lieux parce que justement l'homme n'y vient plus. La seule trace de son passage, est, au milieu de la roselière, une rangée de piquets de prairie en béton. C'est néanmoins la preuve que cette parcelle a été une prairie.

Par-ci, par-là, des poules d'eau ont trouvé la place pour installer leur nid. Ces coupes de feuilles sèches, sommairement entrelacés sont vides et contrastent avec les carex verts et gorgés de sève. Partout on trouve des indices de vie animale, des grenouilles sautent, on voit des coulées de rats musqués, des faisans s'envolent au dernier moment dans un vacarme à couper le souffle.

Les tiges des végétaux dépassent largement la hauteur d'un homme, pour se diriger, il faut se repérer aux grands arbres des jardins et du bois de peupliers.

La terre.

Durant des milliers d'années la vallée de la Lys s'est remplie de dépôts de terre venus de l'amont. Les crues régulières déposaient à chaque fois une mince pellicule de terre dans le lit majeur de la rivière. Ces alluvions constituées de terre argileuse ont formé des couches assez imperméables.

Les crues actuelles continuent lentement ce processus et laissent des étendues d'eau stagnantes dans les zones inondables longtemps après que la rivière eut regagné son lit. Lorsque les flaques s'assèchent, le fond humide se crevasse. Si on marche dessus, le pied a tendance à glisser sur l'épais matelas d'argile humide masqué par de fines couches de particules craquantes et sèches.

Un espace sans chemins.

Une des particularités les plus remarquables de cette zone agricole, est de n'être traversée par aucun chemin mis à part un tronçon de 100 mètres qui permet l'accès à des parcelles isolées au milieu des autres. La seule manière d'observer la flore et la faune du territoire en question est de se déplacer sur le chemin de halage. Les observations et les photographies faites dans le périmètre l'ont été de fait du bon vouloir des exploitants.

Cette absence de chemins et d'accès commodes dans la zone contribue grandement à sa méconnaissance presque totale par les citoyens de la région et dans une certaine mesure aussi à sa protection, mais ceci est fort discutable. L'expérience me fait penser que les lieux isolés dans la campagne environnante ont souvent fait les frais de remblais intempestifs de la part des particuliers. Ces dégradations auraient parfois pu être évitées si on avait pu les voir se produire à temps. Heureusement pour la zone des Bas-Prés, les remblais massifs n'ont pas eu lieu et presque toute la zone possède encore l'aspect semi-naturel et le caractère inondable qui font sa valeur écologique, paysagère et économique si on considère sa fonction de bassin d'orage.

La ceinture verte des Bas-Prés.

A hauteur des bâtiments réaffectés de « l'énergie », un bois traverse toute la largeur des Bas-Prés depuis les jardins de la rue de Wervicq jusqu'au chemin de halage.

La présence de ce bois ajoute un biotope de plus dans l'écologie de la vallée. Il se prête à la présence de petits rapaces comme le faucon crécerelle ou l'épervier. On y entend souvent le pic vert et le pic épeiche.

On constate que l'ensemble de la zone des prés humides est entouré presque totalement d'une ceinture de très grands arbres.

Photo :

Les jardins de la rue et de la chaussée de Wervicq au nord sont très diversement arborés. Plusieurs peupleraies sont plantées dans les marais même au-delà du talus des jardins.

Quelques peupliers trembles s'alignent depuis le parking du Pont-Neuf jusqu'au bord de la Lys en longeant l'ancien cours de la Morte-Lys actuellement voûtée. Presque toute la rive droite française est arborée, depuis le centre-ville de Comines-France avec le jardin public jusqu'au dépôt de bus où se dresse une longue file de peupliers d'Italie.

Les essences dominantes sont les peupliers du Canada, les peupliers d'Italie, les saules blancs, quelques saules pleureurs, les saules marsault, les aulnes, l'érable, quelques conifères, etc...

On peut considérer que ce pourtour arboré est relativement récent par son abondance. Les grands arbres qui dominent au bout des jardins témoignent du changement de vocation des jardins qui sont de moins en moins cultivés par rapport aux décennies précédentes. Un véritable rideau arboré continu court tout le long du côté nord de la zone.

Une étrange friche au milieu des prés.

Autrefois, le talus du chemin de fer coupait la zone en deux moitiés. Ce qui reste aujourd'hui de cette infrastructure est un pont de béton isolé dans les prés et sur le chemin de halage de la rive gauche un ouvrage en briques qui servait d'assise au tablier du pont surplombant la Lys. C'est de là que la photo est prise. La vue est un

peu plongeante grâce à la hauteur de l'ouvrage de briques. Sur la rive française, on retrouve la même structure en briques et en béton.

Un autre élément paysager attire l'attention, il s'agit d'une friche ressemblant à un tronçon de canal très peu profond, perpendiculaire à la rivière. Ce large fossé était sans doute facilement inondable par l'eau de la Lys. Il se situait à côté du chemin de fer sur une longueur d'une petite centaine de mètres.

Actuellement ce site est complètement envahi par la végétation pionnière habituelle de la région. Les saules colonisent le fond humide et se substituent aux roseaux phragmites. Le carex subsiste dans les endroits les plus aérés. Le liseron des haies s'enroule partout autour des branches basses, on trouve aussi du houblon et de la vioerne. Des orties se dressent dans les lieux les plus proches du chemin de halage. La salicaire ponctuée de mauve les dominantes de vert clair et vert foncé. La berce s'épanouit sur le bord de la dépression devenue pratiquement impénétrable. Le fond de la dépression est constitué d'un matelas de terreau formé par les quantités de feuilles et de végétaux se décomposant chaque année en automne et en hiver.

Ce biotope très restreint joue un rôle tout particulier dans l'espace dégagé des prés de la Lys. C'est ici que des petites colonies de lapins peuvent se développer. Il est fort possible d'y trouver aussi des prédateurs comme des belettes par exemple. Ces quelques centaines de mètres carrés contrastent fortement dans la plaine environnante.

Ancien méandre de la Lys au Godshuis.

Ce site est typique des transformations du paysage de la vallée de la Lys. En regardant ce paysage à première vue anodin, on peut penser qu'il est comme ça depuis l'éternité. En effet, il est difficile de repérer l'ancien tracé de la rivière, sauf si après observation on se pose les bonnes questions.

Pourquoi la prairie est-elle si longue et si étroite. Pourquoi s'enfoncé-t-elle en son milieu et dessine-t-elle une courbe qui va de la rive de la rivière pour rejoindre la même rive quelques centaines de mètres plus loin. Les rangées parallèles de piquets épousent aussi une double courbure de part et d'autre de cet ancien méandre de la rivière.

Le paysage ci-devant, ne montre qu'une moitié de l'arc de cercle du vieux méandre. L'autre moitié était devenue la décharge publique de Comines au fil du vingtième siècle. Le « mont d'ordures » s'étendait dans le lit de la Lys en voie de comblement. Cette décharge a fonctionné jusque pendant les années septante. Les déchets étaient plus ou moins incinérés au fur et à mesure de leur arrivée. Des fumées s'échappaient continuellement de ce long tumulus arqué qui se terminait en cloaque dans les dernières dizaines de mètres du méandre avant le chemin de halage du nouveau tracé.

Chaque jour, des gens venaient rechercher du vieux fer afin de le vendre pour quelques francs chez les ferrailleurs. C'est là aussi que la Haute-Planche se jetait dans la rivière.

Photo: L'ancien méandre de

Photo:

Les fossés et les clôtures.

Plusieurs fossés sillonnent les prairies humides. L'hiver, ils sont remplis d'eau et constituent dès le mois de mars des lieux de ponte pour les batraciens. On y observe aussi les limnées (escargots aquatiques) dès que le soleil réchauffe un peu l'eau stagnante et peu profonde.

De nombreux fossés sont remplis de vase et continuent de se combler car ils ne sont plus entretenus. Durant le printemps des plantes s'y développent et forment des couloirs végétaux entre les parcelles fauchées ou pâturées par quelques vaches et génisses. Ces couloirs végétaux permettent aussi le maintien et le développement d'espèces de végétaux et d'animaux.

On est étonné de voir une grande quantité de lièvres et de lapins dans toute la zone. Les riverains apprécient au plus haut point le spectacle de la nature. Plusieurs couples de faisans et de perdrix parviennent à élever des nichées.

Lorsque les prairies ne sont plus occupées par les vaches, l'herbe recommence à pousser sous les clôtures de fils barbelés. Même si l'herbe est fauchée et emportée dans les étables, la faucheuse ne passe pas entre les piquets des clôtures. C'est là que se développe aussi une flore « rescapée » qui à la longue pousse de toute sa hauteur, fleurit, fructifie et se sème. A certains endroits, des haies naissent avec l'aubépine, les saules, la viorne, etc...

Naissance d'une haie variée. Le tracé de cette haie correspond à celui du talus de chemin de fer entre le pont isolé et l'assise sur la rive gauche de la Lys. Une clôture de fil barbelé court au milieu de la haie. Cette dernière est constituée de végétaux très variés ; des graminées des lieux humides comme la baldingère et la glycérie, plusieurs espèces de carex, la reine des prés, la morelle noire, viennent ensuite la symphorine, le houblon, la viorne, l'aubépine, la ronce et le saule blanc. A droite, les plantes fauchées sont des carex. Cette haie est l'une des plus riches de la zone.

Depuis quelques années, il n'y a plus qu'une seule prairie qui soit pâturée par cinq ou six bovins élevés pour la viande. Ces animaux profitent d'un grand espace au milieu de la zone. La pâture possède un petit bosquet de saules au fond, près des jardins et les animaux trouvent de l'ombre, de la fraîcheur et du courant d'air sous l'arche du pont en béton.

C'est dans ce pré qu'au printemps, pousse une grande quantité de populages des marais, de cardamines des prés et de carex. C'est au début du printemps que l'on peut admirer ces espèces des lieux humides. En fin de juin, apparaissent les fleurs rouges du lychnis fleur de coucou, en certaines zones d'affleurement d'eau. Si l'on excepte la zone très basse et très marécageuse ou l'on retrouve à peu près toutes les plantes des Bas-Prés, ailleurs dans les prés moins humides, les haies en formation et la longue zone qui correspond à la pose du collecteur témoignent de ce qui peut pousser partout.

D'autre part, la fauche régulière qui s'opère en début juillet d'habitude peut être un atout pour le développement de nombreuses espèces.

Formation d'une jeune aulnaie.

Les travaux de pose du collecteur d'eaux usées en bordure nord des Bas-Prés de Lys a occasionné des mouvements de terre et du charroi. La terre mise à nu durant la période des travaux a reçu en grandes quantités, les semences des végétaux avoisinants. Les aulnes qui poussaient déjà dans le fond des jardins privés se sont multipliés dans les zones de terre humide du chantier d'égouttage. Cinq ans plus tard, une véritable aulnaie se développe, en bordure du marais le plus conséquent de la zone des bas-prés. A plus ou moins long terme le marais se transformera en aulnaie. L'étendue actuelle de la zone humide donne néanmoins le temps de voir venir.

Demain, moins de nature ?

Le nouveau tracé à grand gabarit.

Ici à Comines entre le pont frontière et la station d'épuration, la Lys n'a pas été aménagée au gabarit européen comme partout ailleurs entre Deûlémont et Gand. Il reste environ un kilomètre de rivière à adapter.

Sur les plans préconisés par l'Administration des Voies Navigables, un nouveau lit serait creusé dans les Bas-Prés depuis la frontière avec Wervicq, jusqu'au pont qui nous relie à Comines-France. Le nouveau tracé ferait une boucle marquée dans la moitié sud du rectangle considéré, c'est-à-dire à droite de la photo pour rejoindre le pont frontière à l'arrière plan. Entre la Lys actuelle et son nouveau cours, une longue île très effilée serait formée.

Le nouveau cours anéantirait malheureusement une partie fort importante de la roselière qui occupe actuellement deux à trois hectares entre l'ancien tracé du chemin de fer et le plus grand bois de peupliers. Ce marécage constitue un habitat qui se raréfie dans toute l'Europe et qui possède des caractéristiques qui auraient pu justifier grandement sa candidature comme site Natura 2000. Ces parcelles sont la perle du site des Bas-Prés.

Il est presque sûr qu'une route longerait ce nouveau tracé, empiétant plus encore dans la zone humide. Il est à craindre que les allées et venues d'engins de chantier dans l'espace ne mette à mal la couche superficielle de terre. Celle qui contient les graines, les racines, les rhizomes de toutes les plantes caractéristiques du milieu humide.

Depuis des milliers d'années, la logique humaine a protégé les Bas-Prés de Comines de toute modification majeure en prélevant avec parcimonie les fruits d'une exploitation agricole basée sur l'élevage extensif et en permettant aux crues de la rivière de s'y développer afin de préserver les zones habitables.

Bientôt d'inévitables questions se poseront en rapport avec la gestion des terres extraites du nouveau lit de la future voie d'eau à grand gabarit. La route portuaire coupera au préalable la zone en deux parties en préfigurant sans doute le tracé de la Lys nouvelle. Dans ce cadre, comment décider des parcelles à protéger et de celles à utiliser comme zone de remblais ?

Nous espérons ardemment pouvoir envisager positivement ces modifications dans un consensus de prise en compte mutuel des préoccupations économiques et écologiques et par des échanges de vues fructueux entre les représentants de ces domaines.

Il y a quelques dizaines d'années, la lys pouvait encore porter fièrement le nom de rivière. Serpente dans le paysage, elle était bordée de zones marécageuses à la faune et à la flore très diversifiées. Au cours de l'histoire, d'importants travaux ont été réalisés pour la navigation et pour lutter contre les inondations. Parmi ceux-ci le canal de dérivation de la Lys à Deinze qui permet d'évacuer les excédents d'eau vers la mer, la construction des différentes écluses, le Ringvaart autour de Gand en 1969, la protégeant des inondations et la rectification de la Lys pour la mise au gabarit de 1350 tonnes. Tous ces travaux, en plus de l'intensification de l'agriculture, ont provoqué un assèchement de la vallée et une dégradation importante de son patrimoine naturel.

La suite de l'histoire est prévisible : progression de la dégradation par l'expansion du tissu urbain et industriel dans la vallée. Mais est-ce vraiment le prix à payer ?

Moins de nature et plus de pollution, des rivières de plus en plus bétonnées, de moins en moins bien intégrées dans le tissu urbain...est-ce inéluctable ? Comment

concilier développement urbain et industriel, développement du transport fluvial et conservation voire réhabilitation des cours d'eau ?

La future connexion Seine-Escaut marquera certainement un essor considérable du trafic fluvial mais il faut veiller à ce que la politique du transport reste cohérente. En effet, parvenir à un bon équilibre entre les différents modes de transport est essentiel pour pouvoir mettre sur pied une politique de transport durable et respectueuse de l'environnement.

Des projets sont en cours dans la vallée de la Lys pour donner une chance à la nature, comme par exemple le projet entre Deinze et Wervik auquel est couplé un « volet » restauration de la Lys et de ses environs. Espérons que ce projet puisse concrétiser les résultats des études menées au cours de ces dernières années.

Donner de l'espace aux rivières.

La transformation progressive des rivières en canaux, la valorisation agricole des vallées et l'urbanisation des rives ont réduit les « rivières-territoires » (aux limites floues) en « rivières –couloirs (aux limites dures. Même si les requalifications actuelles (aménagement des berges, valorisation paysagère et récréative) ne parviennent que rarement à dépasser les limites trop étroites imposées aux rivières. La gestion des crues, l'auto-épuration de l'eau, la biodiversité, les loisirs, la cohabitation de la navigation de plaisance et des transports lourds, et l'amélioration des relations entre la rivière et ses contextes urbains et ruraux nécessitent qu'on puisse agir sur des territoires plus vastes.

Une autre vision pour l'avenir : La gestion intégrée.

Aujourd'hui, et demain plus encore la Lys et la Deûle seront-elles une coulée de nature au cœur de la région ?

Le potentiel d'une telle coulée est considérable. Plus de deux millions d'habitants vivent dans ce bassin. Les cours d'eau présentent encore de beaux restes et un fort potentiel de restauration : anciens méandres coupés lors des travaux, berges des cours d'eau, milieux aquatiques environnants, rivières et canaux eux-mêmes : autant de sources de vie, de lieux pour se promener, pratiquer des activités nautiques, la pêche ou le tourisme fluvial...

Il semble qu'aujourd'hui, peu à peu, une nouvelle politique de ces rivières et voies d'eau se dessine, axée prioritairement sur leurs fonctions économiques, mais cherchant également à intégrer les fonctions écologiques, urbanistiques et sociales. Cette nouvelle politique, n'est possible qu'avec la concertation et une collaboration accrue des trois régions (Nord/Pas de Calais, Wallonie et Flandre).

Voir la région au cœur d'un ensemble.

Afin de devenir plus efficace dans la gestion du patrimoine naturel de notre région, essayons d'oublier un instant les frontières administratives des états et des provinces. Car la préservation et la gestion de nos ressources naturelles doivent se faire à la lumière des projets qui voient le jour outre Lys et en Flandre.

Prenons un peu d'altitude afin de pouvoir mieux considérer les zones naturelles qui nous entourent ainsi que les pôles économiques et démographiques. A l'Ouest, la région des Monts de Flandre a une vocation touristique, environnementale et agricole. Elle est peu peuplée. Au Nord, le prolongement de la région des Monts

avec des zones forestières et rurales nous sépare d'Ypres et de son pôle urbain et industriel. A l'est, la vallée de la Lys est beaucoup plus densément peuplée que chez nous surtout à partir de Menin où des infrastructures portuaires se sont développées à partir de l'écluse en amont de la ville. Au sud du canton, la métropole du Nord compte près d'un million d'habitants. La Deûle coule à l'ouest de cette immense zone urbaine.

Au milieu de ces configurations économiques et démographiques, il semble fort séduisant pour notre entité de garder dans son jeu la carte touristique de la Lys. Il est important de signaler que la France est bien décidée à stopper l'hémorragie de ses zones humides. Historiquement, un tiers des territoires du Nord correspondait à des zones marécageuses, aujourd'hui, ces endroits ne comptent plus que pour 1 % du département expliquait en janvier dernier Annick Delelis, professeur à l'université de Lille 2 et Présidente de la Commission Internationale de l'Escaut. Dans la liste des vingt-deux zones à protéger dites prioritaires figurent les marais d'Erquinghem et la plaine de la Lys. De son côté, la Flandre a fourni des efforts énormes pour la valorisation des Monts, des bois du Palingbeek, de Zandvoorde, du site des Verdronken Weiden à leper, etc...

La rivière issue des collines calcaires de l'Artois a donné naissance à une immense plaine nommée par les géographes "vallée flamande" et séparant le pays de Weppes des Monts de Flandre. A la frontière belge à hauteur d'Armentières, elle devient mitoyenne, au-delà de la confluence avec la Deule elle nous sépare de la région dite du Ferrain. Cette énumération de zones naturelles devrait déjà nous faire prendre conscience du profit qu'il y a à tirer de notre situation à la lisière d'une série de régions caractéristiques. Les autorités compétentes s'efforcent déjà de faire la promotion de nos atouts touristiques et récréatif et culturels à nous trouver au carrefour de zones naturelles différentes et avec un potentiel client de plus d'un million d'âmes rien que pour la France. Le jour où les Flamands connaîtront vraiment nos richesses naturelles, ils s'y intéresseront encore beaucoup plus qu'aujourd'hui.

La vallée de la Lys.

L'axe le plus visible qui irrigue notre région de Comines-Warneton est sans conteste celui de la rivière et si nous voulons le valoriser, il s'agit de le faire d'un bout à l'autre, depuis Armentières jusqu'à Wervik. Voilà bien le patrimoine que nous pouvons revendiquer. Même si la mitoyenneté nous oblige à le partager avec nos amis français, il faut reconnaître que durant ces dernières années cela a parfois joué en notre avantage. De plus les projets français actuels semblent orientés vers une protection accrue de la vallée.

Pour l'avoir parcourue pendant des années depuis sa source jusqu'à Menin, je puis confirmer sans partialité que la zone où la vallée est la plus riche en faune, en flore et où elle a gardé certaines caractéristiques qui datent de la préhistoire, se situe entre Armentières et Wervik. Il y a bien sûr des coins de paradis en quantité dans la vallée artésienne avec des paysages somptueusement vallonnés, des ruisseaux à truites qui coulent au milieu d'un bocage séculaire et les canaux remplis de poissons et de batraciens qui sillonnent la magnifique forêt de Nieppe. Malgré ces richesses innombrables la Lys française s'enrichira encore en devenant mitoyenne.

Nos atouts écologiques.

Et pour cause : L'étang des prés du Hem, la réserve naturelle et ornithologique de Ploegsteert et la réserve naturelle et ornithologique de Warneton abritent depuis des dizaines d'années des oiseaux par milliers. Des zones très riches comme les bois du Gheer et le Mont de la Hutte situés à moins de deux kilomètres des rives permettent des échanges entre la faune forestière et celle des marais et des rivières. Notons que les bois du Gheer sont en zone Natura 2000. Le site des Bas-Prés de Comines ne pourrait-il s'ajouter à ces perles.

Mais les endroits qui ont la plus grande valeur d'un point de vue paysager sont peut-être les bas prés au milieu desquels serpente le cours d'eau. C'est là que toute la faune va trouver de la nourriture en permanence car la terre y est humide toute l'année et que la végétation est la plus luxuriante. C'est là aussi que dans les plis et les courbes des grandes prairies se devinent les derniers indices de la vallée préhistorique. Comme certains talus qui séparent les prairies basses et marécageuses des champs cultivés placés hors des zones périodiquement inondables.

Photo

Nous possédons encore, du Bizet à Wervik une rivière qui a conservé des points communs avec la Lys d'après les glaciations. On doit tenir compte du grand méandre des Prés entre Deux Eaux à la ferme de la Howarderie, des bas-prés au pont du Badou, des prés qui s'étendent de part et d'autre du quartier du Touquet en allant jusqu'au Pont Rouge, sans oublier les prairies des Willemots et à proximité immédiate de Warneton sur la rive gauche devant le village de Deulémont d'une zone inondable de près de 10 hectares autour de la ferme de la Petite Haie. Les biotopes très différenciés autour du Vert-Digue et jusque dans Comines même prouvent les potentialités naturelles considérables de notre région.

C'est là aussi que toute la faune qui s'est développée au sein des réserves naturelles va trouver sa pitance durant toute l'année. La végétation y est toujours abondante à cause de la présence d'une nappe phréatique peu profonde.

Si l'on se promène sur le chemin de halage, on a un point de vue fort intéressant sur la Lys et les prés. Les hérons, grèbes, poules d'eau, foulques, canards colvert, morillons, cormorans se rencontrent en abondance et sont aisément identifiables. Les grèbes huppés qui sont directement dépendant de la Lys pour trouver le poisson qu'il mangent sont facilement observables car ils peuvent pêcher fort longtemps sans s'effaroucher.

Les grèbes castagneux, martin-pêcheurs, bécassines et chevaliers nécessitent un œil plus attentif mais ils trouvent tout ce qui leur faut dans leur biotope de prédilection. On remarquera une très forte concentration de cygnes à certains moments de l'année sur la Lys à Warneton et dans les prés inondés face à Deulémont en hiver, il peut parfois y en avoir plus d'une centaine et cela est vraiment exceptionnel. Il faut signaler aussi que pour la première fois depuis très longtemps, les ornithologues locaux ont observé une troupe d'une centaine d'oies cendrées pendant une quinzaine de jours dans les prairies du Touquet. La présence de ces animaux prouve s'il le fallait que le biotope local est situé sur le sillon migratoire de la vallée de la Lys et que les réserves de nourriture conviennent à de fort contingents d'oies sauvages et de cygnes. Une foule d'autres oiseaux emprunte ce couloir de

migration et les solitudes entre Warneton et Armentières avec la présence de grands plans d'eau sont des lieux de ressourcement idéaux. Tous les ornithologues sont d'accord pour dire que nous avons là une étape décisive pour des foules d'oiseaux de passage et des sites de nidification exceptionnels.

Alors que les derniers rapports publiés pour l'Atlas des oiseaux de Belgique étaient très déficitaires pour de très nombreuses espèces de plaine et de marais, nous pouvons espérer à juste titre que les efforts constants fournis par les conservateurs des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Ploegsteert et de Warneton fassent s'inverser la tendance dans notre région.

Urbaniser inconsidérément la Lys, c'est la perdre au tourisme intelligent.

On peut supposer que dans l'avenir les touristes seront de plus en plus exigeants devant les atouts qui leurs seront proposés. Si notre rivière entre dans cette problématique, nous possédons un trésor. Sa valeur vient du fait que sur des distances encore considérables la nature ait gardé ses droits.

La poussée démographique et sa soif de logements, le développement économique à grand renfort de zones industrielles, l'agriculture intensive et son appétit de terres à assécher et les déversements incessants de gravats partout où subsistent quelques roseaux n'ont pas encore submergé les quelques dizaines d'hectares de prés inondables qui nous restent. Sachons donc notre bonheur et attachons-nous à le garder.

Trois affluents pour un maillage.

Toujours dans l'optique d'élargissement qui a prévalu au début de ce texte il est vital de mieux considérer les vallées des ruisseaux qui traversent le canton. Ces vallées étant les artères principales où aboutiront les vaisseaux du maillage écologique si la volonté de les irriguer existe vraiment.

Car remonter ces ruisseaux, c'est rejoindre la région des Collines avec le Mont Noir d'où jaillit la source de la Douve. C'est à l'ombre des frondaisons du Nonnenbos près de Bellewaerde que naît le ruisseau de Basseville qui formera avec d'autres le Kortekeer, depuis le versant sud de l'interfluve Lys-Yser à Geluveld et Kruiseke coulent les ruisselets qui deviendront la Haute-Planche.

La prise de conscience de l'importance du travail à effectuer autour de ces modestes affluents pourrait avoir des effets bénéfiques non seulement d'un point de vue purement biologique et environnementaliste mais aussi prolonger ses effets dans la diminution de l'érosion et des quantités d'alluvions apportées vers la Lys.

Ces trois ruisseaux traversent des régions agricoles assez analogues. Dans leur cours supérieur ils drainent des terroirs où alternent prairies et champs, dans leur cours moyen et inférieur la Douve, le Kortekeer et la Haute-Planche sont presque totalement entourés de prés parfois encaissés où affleurent les nappes phréatiques des plaines agricoles avoisinantes. Ces petites dépressions au creux desquelles serpentent les ruisseaux mentionnés plus haut ont été formées depuis des millénaires. Ces terres toujours humides sont converties en prairies par les agriculteurs. Leur humidité provient d'une part de la proximité du ruisseau lui-même,

mais aussi de l'affleurement des nappes phréatiques qui se situent à deux mètres sous le niveau des champs voisins.

La Douve rejoint la rive gauche de la Lys en aval de la ville de Warneton dans les prairies où se dresse la Montagne du Château. Cet endroit est peut-être le plus beau de notre canton et aussi un de ceux dont la topographie est la plus parlante. Les analogies à faire entre le paysage actuel et une gravure extraite de J.Blaeu vers 1650 sont frappantes.

Si l'on se place dans la vallée de la Lys en aval des écluses de Bas-Warneton sur la rive gauche, on a une belle vue sur une grande étendue de prairies basses qui correspondent à la vallée du Kortekeer près de l'embouchure du ruisseau. Il est possible aussi que les restes d'un site fossoyé soient encore visibles au milieu de ces prés.

La vallée de la Haute-Planche par contre se remarque à peine à la frontière de Comines et de Wervik, près de la station d'épuration. La vallée dans son cours inférieur a été en grande partie comblée par des remblais.

La reconnaissance de ces vallées comme axes de liaison écologiques entre la vallée de la Lys et les Monts de Flandre ou leurs prolongements du Palingbeek et de Zandvoorde est un point de départ essentiel dans notre développement touristique et environnemental pour plusieurs raisons.

Des raisons d'y croire.

Premièrement, par définition ces vallées sont reliées déjà avec le potentiel naturel de la vallée de la Lys elle-même. C'est comme si par ces modestes ruisseaux, la vallée de la Lys se développait comme un appareil circulatoire apportant sa diversité biologique vers des artères et des vaisseaux de plus en plus ténus. Ce n'est pas exagéré de le voir ainsi car les alluvions de fonds de vallée se ressemblent depuis le bord de la rivière jusqu'à assez loin en remontant les ruisseaux.

Pour exemple, en ce qui concerne la flore, on retrouve près du Pont Malet une station de la caltha des marais alors qu'il n'y a que le long de la Lys qu'on peut la voir couramment tant elle est inféodée aux lieux humides. C'est aussi dans ce secteur que l'on peut voir la seule prairie à lychnis fleur de coucou de toute l'entité. En ce qui concerne la faune, les bécassines se rencontrent surtout dans les Bas-Prés de Lys et aussi le long des petits ruisseaux. Les plus fortes concentrations de saules têtards croissent aussi en bordure de Lys et dans les vallées. L'aspect sinueux et encaissé de ces endroits ainsi que leur isolement apportent les principales notes pittoresques dans un paysage très plat qui tant à s'uniformiser. Voilà un capital de base existant.

Deuxièmement, ces lieux sont accessibles car de nombreuses petites routes et chemins longent ou recoupent ces petites vallées et permettent une remontée très agréable qui pourrait s'organiser dans une thématique illustrée très facilement par des faits géographiques, historiques et écologiques. Même si le fait de longer les ruisseaux est impossible à cause du principe de propriété privée et que les routes et les chemins évitent la zone inondable, on peut déjà profiter de la voirie existante. De plus, dans le cadre du maillage écologique des plantations comme celle du Pont-

Malet auraient un impact fort bénéfique. Ce capital est disponible et peut produire de l'intérêt.

En effet, rien que sur le tronçon hennuyer des cours d'eau en question, on a des points de vue fort intéressants à partir de la route. Depuis le chemin du Rossignol, on a une belle vue sur la vallée de la Douve, de même à Warneton si l'on va par le petit chemin qui relie la rue du Moulin à eau à la rue des Sept Gildes. Depuis le Grand chemin de Messines on découvre le Kortekeer comme du Cornet d'en Haut. Tandis que depuis les Hauts Bois près de Kruseke on peut admirer toute la plaine drainée par les affluents de la Haute-Planche.

Aux sources du problème des boues.

L'observation attentive des dépressions millénaires formées par la Douve, le Kortekeer et la Haute-Planche, nous renseigne sur plusieurs problèmes d'actualité.

L'érosion des sols, les dépôts alluvionnaires et les inondations sont des faits inextricablement liés entre eux et très difficilement gérables. L'enracinement de leurs causes et les ramifications de leurs conséquences touchent des domaines très divers et chez nous ces problèmes s'accroissent car ils prévalent sur deux régions.

Pourtant si l'on observe la couleur beige des eaux en crue, on devine vite qu'elle est due au limon transporté depuis les champs. A l'échelle de plusieurs décennies on comprend aussi que le volume de terre enlevé aux collines et aux champs des bassins de nos petits affluents est colossal. Venant des hauteurs de Kemmel ou d'Hollebeke, une bonne partie du limon se déposera dans les prairies encaissées du cours principal, une partie se retrouvera au fond du ruisseau dans un premier temps et sera ensuite "curée" pour se retrouver dans les mêmes pâtures. L'érosion comble nos vallées petit à petit, d'où l'importance, lorsqu'on le peut, de conserver les quelques grandes zones inondables de la vallée de la Lys.

Pour revenir aux Bas-Prés de Comines.

Cette zone humide d'environ 20 hectares constituée de roselières de prairies et de mares a un intérêt biologique reconnu. Le monde associatif tient à rappeler la nécessité de maintenir ces maillons indispensables du réseau écologique pour préserver la biodiversité. La Région wallonne s'y est d'ailleurs engagée à travers l'objectif 2010 d'arrêter le déclin de la biodiversité et la commune de Comines a reconnu l'intérêt de ce site à travers son Plan Communal de Développement de la Nature.

Ce site est connu des naturalistes pour sa richesse biologique. Il est d'ailleurs répertorié dans le réseau écologique de Comines-Warneton qui a été établi en 1997 (Site 45 Prairie humide près de Wervicq) Située à l'est de Comines en bordure de Lys, sols argileux modérément gleyifiés. Flore Agrostis, Oseille, Renoncule bouton d'or.

Le Plan Communal de Développement de la Nature présenté par Monsieur Emmanuel Dubuc et signé en 1999 a d'ailleurs retenu cette zone humide comme l'un des maillons du réseau écologique de Comines, maillon que le PCDN envisage de relier aux autres zones humides de la commune.

Les rôles de ces milieux humides sont multiples et ne bénéficient pas qu'à notre biodiversité mais ils ont également un rôle prépondérant dans la régulation des cours d'eau et donc des risques d'inondations. Plus encore, dans la région de Comines, les milieux humides ont un rôle épurateur, de véritable station d'épuration sans aucun frais de fonctionnement, combien crucial pour limiter la pollution des eaux notamment induite par les effluents d'élevage et l'agriculture intensive.

L'impact sur ce milieu, de taille imposante, est révélateur des multiples petites actions qui concourent, ensemble, au déclin de la biodiversité dans les milieux ouverts. Une analyse partagée par l'Etat de l'Environnement Wallon 2006. Une haie par ci, une mare par là, un verger ailleurs et en fin de compte, c'est tout l'équilibre naturel qui s'effondre et la biodiversité au sein des paysages agricoles qui s'amenuise encore.

Un constat contre lequel nos gouvernements se sont pourtant engagés. Le gouvernement wallon s'est donné pour objectif d'enrayer le déclin de la biodiversité d'ici à 2010, un objectif découlant de la convention de Rio sur la biodiversité. Mais, arrêter le déclin de la biodiversité, ce n'est pas seulement signer des déclarations d'intention, c'est aussi sur le terrain, s'engager à maintenir ce qu'il reste de biodiversité et la restaurer. Une mauvaise gestion du chantier de rectification de la Lys constituerait, comme les multiples autres cas similaires, une véritable entrave à cet engagement.

A l'heure où l'agriculture est soutenue à travers de multiples aides pour produire en respectant l'environnement et où elle bénéficie d'aides spécifiques – les mesures agro-environnementales - pour conserver des milieux comme celui des Bas-Près de Comines, nous pensons qu'un partenariat avec des exploitants agricoles serait très opportun.

Dans un avenir proche, un long et important chantier se développera dans les Bas-Près de Comines afin d'adapter la Lys au gabarit européen ou tracer la Route des Ecluses. Le milieu biologique si caractéristique des zones marécageuses risque d'être détruit si l'on ne prend pas conscience de sa valeur exceptionnelle. Le défi de ces prochaines années sera de concilier le développement de la voie d'eau et la protection de la biodiversité.

Valoriser, intégrer et relier les divers éléments naturels qui caractérisent de manière ponctuelle l'environnement de Comines, on peut effectivement rêver de le voir un jour. La Morte Lys revitalisée pourrait devenir un couloir biologique au cœur de la cité, avec des aménagements d'arbustes et des alignements d'arbres, on pourrait imaginer un trait d'union entre les Bas Prés du Kortekeer, le canal et la grande zone des Bas Prés à l'est de l'agglomération.

Comines qui accueille tant d'écoles, possède un patrimoine naturel encore très riche qu'il emprunte à ses enfants, puisse la cité du ruban tisser un solide maillage écologique pour les générations futures.

Partenariat associatif transfrontalier à propos des Bas Prés à Comines (B)

Eco-Vie
Belgique

Environnement Développement Alternatif
France

Diagnostic floristique

juillet 2006 – juin 2007



Stachys palustris (Bas Prés)

Etude réalisée par NORD NATURE CHICO MENDES – 132 rue d'Artois – 59000 LILLE

Tel : 03.20.12.85.00 – Mél : contact@nn-chicomendes.org



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT ALTERNATIF
23 rue Gosselet 59000 Lille
www.eda-lille.org



135 rue de la Vellerie
B - 7700 Mouscron
www.eco-vie.be

Faire de la Lys une voie d'eau plus importante ne doit pas entraîner pour autant le massacre d'une zone remarquable au nom d'une nécessité économique plus « porteuse » qu'une identité patrimoniale.

Les données qui suivent ont été collectées à l'occasion de 5 visites du site :

- Mercredi 12 juillet 2006 (matin) : repérage global de la zone d'étude en compagnie de Philippe Mouton
- Vendredi 21 juillet 2006 (journée) : inventaire floristique
- Mardi 25 juillet 2006 (matin) : inventaire floristique
- Lundi 2 avril 2007 (après-midi) : inventaire floristique
- Mercredi 6 juin 2007 (journée) : inventaire floristique

A l'occasion de ces visites, il a été possible d'effectuer un repérage des grands ensembles naturels et une première approche, non exhaustive de la biodiversité spécifique sur le plan floristique de 3 secteurs particuliers.

Pour une meilleure connaissance du site, il faudrait compléter ce travail par un suivi ornithologique et un relevé des lépidoptères, des orthoptères, des odonates et des batraciens renseignerait sur l'intérêt des Bas-Prés dans le contexte du corridor biologique que constitue la Lys.

Dans le cadre de cette première étude, 3 secteurs ont été étudiés plus particulièrement :

- Les secteurs les plus humides des zones prairiales (B) :

La plupart des zones prairiales sont fauchées ou pâturées. On y trouve des formations végétales peu diversifiées

- ✓ Prairies de fauche amandées (code CORINE Biotope : 81)

Sur certains secteurs plus humides, les prairie s'enrichissent d'espèces plus remarquables (*Oenanthe fistulosa*, *Caltha palustris*,...):

- ✓ Secteurs humides des prairies de fauche (code CORINE Biotope : 37.21)

L'abandon progressif des secteurs les plus inondables a permis la mise en place des habitats les plus intéressants

- ✓ Végétation à *Phalaris arundinacea* (code CORINE Biotope : 53.16)
- ✓ Cariçaie à Laïche distique et Laïche des rives (code CORINE Biotope : 53.21)

En frange de ces 2 habitats, on trouve (côté sud) un secteur plus sec dominé par le Fromental :

- ✓ Prairie à *Arrhenatherum elatius* (code CORINE Biotope : 38.2)

Les secteurs les plus éloignés de la Lys (partie nord, près des jardins) sont occupés par des

- ✓ Prairies humides de transition à hautes herbes (code CORINE Biotope : 37.25)

Au sein de la cariçaie et de la phalaridaie, un secteur particulièrement humide est occupé par une :

- ✓ Typhaie (code CORINE Biotope : 53.13)

La partie sud-ouest du secteur d'étude est délimité par le tracé d'une ancienne voie-ferrée. Ce secteur également humide est en cours de boisement par :

✓ Fourré de recolonisation sur sol riche (code CORINE Biotope : 31.81)

- La peupleraie (B) :

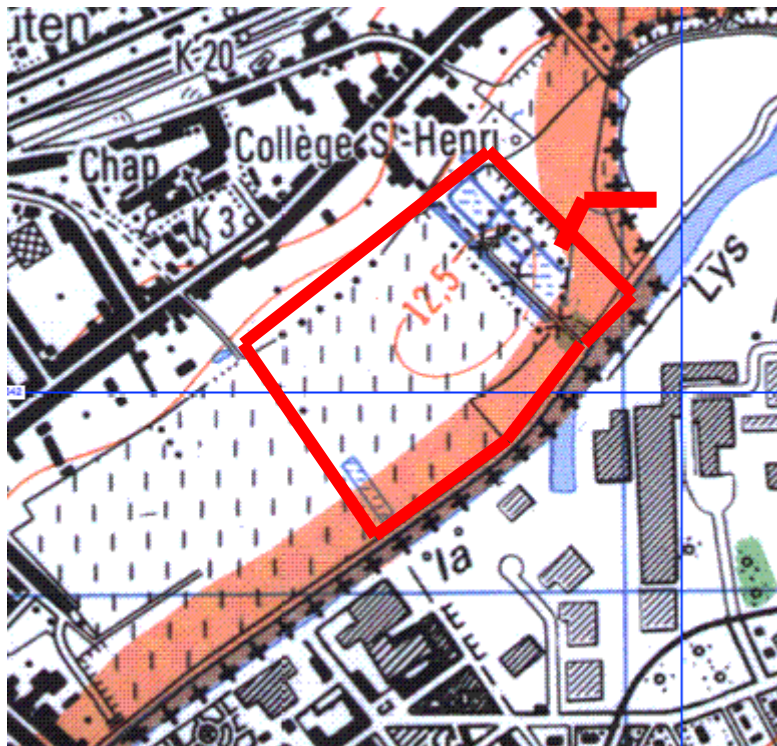
Habitats :

- ✓ Plantation de peupliers rudéralisée (code CORINE Biotope : 83.321)
- ✓ Végétation à *Glyceria maxima* (code CORINE Biotope : 53.15)

- Le fossé entre la peupleraie et la station d'épuration (F)

Habitat :

- ✓ Phragmitaies sèches rudéralisée (code CORINE Biotope : 53.112)



— secteur d'étude

Répartition Nord-Pas de Calais et territoires voisins (d'après CRP – Bailleul)

CC : très courant – C : courant – PC : peu courant – AR : assez rare – R : rare – RR : très rare – E : exceptionnel

Coefficient d'abondance dominance

+ : simplement présent (recouvrement et abondance très faibles).
 1 : abondant et recouvrement faible ou assez peu abondant avec un plus grand recouvrement.
 2 : très abondant ou recouvrement supérieur à 5%.
 3 : recouvrement de 25 à 50%, abondance quelconque.
 4 : recouvrement de 50 à 75%, abondance quelconque.
 5 : recouvrement supérieur à 75%, abondance quelconque.

Végétation à *Phalaris arundinacea* (code CORINE Biotope : 53.16)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	Agrostis stolonifera L.	Agrostis stolonifère	CC	1
RANUNCULACEAE	Caltha palustris L.	Populage des marais	PC	+
CONVOLVULACEAE	Calystegia sepium (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	2-1
CYPERACEAE	Carex disticha Huds.	Laïche distique	PC	3-1
CYPERACEAE	Carex riparia Curt.	Laïche des rives	AC	3
CYPERACEAE	Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult.	Scirpe des marais	PC	2-1
POACEAE	Elymus repens (L.) Gould	Chiendent commun	CC	1
EQUISETACEAE	Equisetum arvense L.	Prêle des champs	CC	3-1
RUBIACEAE	Galium aparine L.	Gratteron	CC	1
POACEAE	Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	2
POACEAE	Holcus lanatus L.	Houlque velue	CC	1
IRIDACEAE	Iris pseudacorus L.	Iris jaune	AC	+
JUNCACEAE	Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffmann	Jonc à tépales aigus	AR	+
JUNCACEAE	Juncus effusus L.	Jonc épars	AC	1
LABIATAE	Lycopus europaeus L.	Lycope	AC	+
BORAGINACEAE	Myosotis scorpioides L.	Myosotis des marais	AC	+
APIACEAE	Oenanthe fistulosa L.	Oenanthe fistuleuse	AR	+
POACEAE	Phalaris arundinacea L.	Baldingère	AC	4
LAMIACEAE	Scutellaria galericulata L.	Scutellaire toque	PC	+
LAMIACEAE	Stachys palustris L.	Epière des marais	PC	1
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	1
VALERIANACEAE	Valeriana repens Host	Valériane officinale à rejets	PC	+

Caricaie à Laïche distique et Laïche des rives (code CORINE Biotope : 53.21)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
CYPERACEAE	Carex disticha Huds.	Laïche distique	PC	2
CYPERACEAE	Carex riparia Curt.	Laïche des rives	AC	4
CYPERACEAE	Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult..	Scirpe des marais	PC	1
BORAGINACEAE	Myosotis scorpioides L.	Myosotis des marais	AC	1

BRASSICACEAE	Rorippa amphibia (L.) Besser	Rorrippe amphibie	PC	+
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	1

Prairie à Arrhenatherum elatius (code CORINE Biotope : 38.2)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	Alopecturus pratensis L.	Plantain d'eau commun	C	1
POACEAE	Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl subsp. elatius.		CC	4
CONVOLVULACEAE	Convolvulus arvensis L.	Liseron des champs	CC	1
POACEAE	Dactylis glomerata L.	Dactyle vulgaire	CC	1
IRIDACEAE	Iris pseudacorus L.	Iris jaune	AC	+
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	1

Typhaie (code CORINE Biotope : 53.13)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
ALISMATACEAE	Alisma plantago-aquatica L.	Plantain d'eau commun	PC	2
CYPERACEAE	Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult.	Scirpe des marais	PC	1
EQUISETACEAE	Equisetum arvense L.	Prêle des champs	CC	1
POACEAE	Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
JUNCACEAE	Juncus effusus L.	Jonc épars	AC	3-2
LAMIACEAE	Lycopus europaeus L.	Lycope	AC	+
POACEAE	Phalaris arundinacea L.	Baldingère	AC	1
LAMIACEAE	Stachys palustris L.	Epiaire des marais	PC	+
TYPHACEAE	Typha latifolia L.	Massette à larges feuilles	AC	4

Prairies humides de transition à hautes herbes (code CORINE Biotope : 37.25)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	Agrostis stolonifera L.	Agrostis stolonifère	CC	3 - +
BETULACEAE	Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	C	4 - +
POACEAE	Alopecurus pratensis L.	Vulpin des prés	C	+
CONVOLVULACEAE	Calystegia sepium (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	1
ASTERACEAE	Cirsium arvense (L.) Scop.	Cirse des champs	CC	+
ASTERACEAE	Crepis capillaris (L.) Wallr.	Crépis à tige capillaire	CC	+
APIACEAE	Daucus carota L.	Carotte	CC	+
POACEAE	Elymus repens (L.) Gould	Chiendent commun	CC	1
ONAGRACEAE	Epilobium hirsutum L.	Epilobe hérissé	C	2 - +
ONAGRACEAE	Epilobium parviflorum Schreb.	Epilobe à petites fleurs	C	+

EQUISETACEAE	Equisetum arvense L.	Prêle des champs	CC	1
EQUISETACEAE	Equisetum telmateia Ehrh.	Grande prêle	AR	1
ROSACEAE	Filipendula ulmaria (L.)	Reine des prés	AC	1
RUBIACEAE	Galium aparine L.	Gratteron	CC	1
GERANIACEAE	Geranium dissectum L.	Géranium découpé	C	+
POACEAE	Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
POACEAE	Holcus lanatus L.	Houlque velue	CC	2
POACEAE	Holcus mollis L.	Houlque molle	AC	1
JUNCACEAE	Juncus conglomeratus L. var. conglomeratus	Jonc aggloméré	PC	+
JUNCACEAE	Juncus effusus L.	Jonc épars	AC	3 - +
JUNCACEAE	Juncus inflexus L.	Jonc glauque	AC	+
FABACEAE	Lathyrus pratensis L.	Gesse des prés	C	1 - +
POACEAE	Lolium perenne L.	Ray-grass commun	CC	2
FABACEAE	Medicago lupulina L.	Luzerne lupuline	C	+
POACEAE	Phalaris arundinacea L.	Baldingère	AC	+
POACEAE	Phleum pratense L.	Fléole des prés	C	+
POACEAE	Phragmites australis (Cav.) Steud.	Phragmite	AC	5 - +
SALICACEAE	Populus sp.	Peuplier		+
RANUNCULACEAE	Ranunculus acris L.	Bouton d'or	CC	1
POLYGONACEAE	Rumex conglomeratus Murray	Patience agglomérée	AC	1
POLYGONACEAE	Rumex crispus L.	Patience crépue	CC	1
POLYGONACEAE	Rumex obtusifolius L.	Patience à feuilles obtuses	CC	+
SALICACEAE	Salix alba L.	Saule blanc	C	+
SALICACEAE	Salix cinerea L.	Saule cendré	AC	+
CAPRIFOLIACEAE	Sambucus ebulus L.	Yèble	AR	+
SCROPHULARIACEAE	Scrophularia auriculata L.	Scrofulaire aquatique	AC	+
ASTERACEAE	Senecio jacobaea L.	Séneçon jacobée	C	+
ASTERACEAE	Sonchus asper (L.) Hill	Laiteron épineux	CC	+
LAMIACEAE	Stachys palustris L.	Epiaire des marais	PC	1
FABACEAE	Trifolium pratense L.	Trèfle des prés	CC	2 - +
FABACEAE	Trifolium repens L.	Trèfle rampant	CC	+
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	1
VALERIANACEAE	Valeriana repens Host	Valériane officinale à rejets	PC	+
FABACEAE	Vicia cracca L.	Vesce à épis	AC	+

Secteurs humides des prairies de fauche (code CORINE Biotope : 37.21)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	Alopecturus genicularus L.	Vulpin genouillé	AC	2
RANUNCULACEAE	Caltha palustris L.	Populage	PC	1
CRUCIFERAE	Cardamine hirsute L.	Cardamine hérissée	CC	+
GERANIACEAE	Geranium dissectum L.	Géranium découpé	C	+
POACEAE	Holcus lanatus L.	Houlque velue	CC	2

POACEAE	Lolium perenne L.	Ray-grass commun	CC	2
APIACEAE	Oenanthe fistulosa L.	Oenanthe fistuleuse	AR	+
POACEAE	Poa trivialis L.	Pâturin commun	CC	1
		<i>Bouton d'or</i>		
RANUNCULACEAE	Ranunculus acris L.		CC	1
ONAGRACEAE	Rumex crispus L.	Patience crépue	CC	1

Prairies de fauche amandée (code CORINE Biotope : 81)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	Dactylis glomerata L.	Dactyle vulgaire	CC	2
POACEAE	Elymus repens (L.) Gould	Chiendent commun	CC	3
RANUNCULACEAE	Ranunculus repens L..	Renoncule rampante	CC	1
POLYGONACEAE	Rumex crispus L.	Patience crépue	CC	1
CARYOPHYLLACEAE	Stellaria holostea L.	Stellaire holostée	C	+
ASTERACEAE	Taraxacum Wiggers sp.	Pissenlit	CC	2

Fourré de recolonisation sur sol riche (code CORINE Biotope : 31.81)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
RUBIACEAE	Galium aparine L.	Gratteron	CC	2
POACEAE	Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	1
CANNABACEAE	Humulus lupulus L.	Houblon	AC	1
POLYGONACEAE	Rumex hydrolapathum Huds..	Patience des eaux	PC	+
SALICACEAE	Salix cinerea L.	Saule cendré	AC	2
SALICACEAE	Salix viminalis L.	Saule des vanniers	AC	+
SALICACEAE	Geranium dissectum L.	Géranium découpé	C	+
BORAGINACEAE	Symphytum officinale L.	Consoude officinale	CC	1
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	2

Plantation de peupliers rudéralisée (code CORINE Biotope : 83.321)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
ACERACEAE	Acer campestre L.	Erable champêtre	CC	+
ACERACEAE	Acer pseudoplatanus L.	Erable sycomore	CC	+
APIACEAE	Aegopodium podagraria L.	Podagraire	CC	+
BETULACEAE	Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux	C	+
ASTERACEAE	Arctium lappa L.	Grande bardane	AC	+
LABIATAE	Ajuga reptans L.	Bugle rampant	C	1
ARACEAE	Arum sp.			+
BETULACEAE	Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux	CC	+
POACEAE	Calamagrostis sp.			+
CONVOLVULACEAE	Calystegia sepium (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	1
CORNACEAE	Cornus sanguinea L.	Cornouiller sanguin	CC	+
BETULACEAE	Corylus avellana L.	Noisetier	CC	+
MALACEAE	Crataegus monogyna Jacq.	Aubépine à un style	CC	+
POACEAE	Dactylis glomerata L.	Dactyle vulgaire	CC	1

ONAGRACEAE	Epilobium parviflorum Schreb.	Epilobe à petites fleurs	C	+
ORCHIDACEAE	Epipactis helleborine (L.) Crantz	Epipactis à larges feuilles	AC	+
POLYGONACEAE	Fallopia japonica (Houtt.) Ronse Decraene	Renouée du Japon	AC	1
RHAMNACEAE	Frangula alnus Mill.	Bourdaïne	PC	+
OLEACEAE	Fraxinus excelsior L.	Frêne commun	CC	+
RUBIACEAE	Galium aparine L.	Gratteron	CC	1
GERANIACEAE	Geranium robertianum L.	Herbe à Robert	CC	3 - 1
POACEAE	Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
ARALIACEAE	Hedera helix L.	Lierre	CC	4
JUGLANDACEAE	Juglans regia L.	Noyer royal		+
JUNCACEAE	Juncus effusus L.	Jonc épars	AC	2 - +
OLEACEAE	Ligustrum ovalifolium Hassk.	Troène		+
OLEACEAE	Ligustrum vulgare L.	Troène commun	C	3 - +
BRASSICACEAE	Lunaria annua L.	Monnaie du pape		+
POACEAE	Phalaris arundinacea L.	Baldingère	AC	+
SALICACEAE	Populus sp.	Peuplier		4
ROSACEAE	Prunus spinosa L.	Prunellier	CC	+
RANUNCULACEAE	Ranunculus ficaria L.	Ficaire	CC	1
POLYGONACEAE	Reynoutria sp.	Renouée du Japon		+
GROSSULARIACEAE	Ribes rubrum L.	Groseillier rouge	AC	+
ROSACEAE	Rosa gr. canina L.	Rosier des chiens	CC	+
ROSACEAE	Rubus L. sp.			2
POLYGONACEAE	Rumex sanguineus L. f. viridis (Sibth.) Koch	Patience des bois	AC	1
SALICACEAE	Salix alba L.	Saule blanc	C	2
SALICACEAE	Salix viminalis L.	Saule des vanniers	AC	+
CAPRIFOLIACEAE	Sambucus nigra L.	Sureau noir	CC	1
SOLANACEAE	Solanum dulcamara L.	Morelle douce-amère	C	+
TILIACEAE	Tilia cordata Mill.	Tilleul à petites feuilles	PC	+
URTICACEAE	Urtica dioica L.	Grande ortie	CC	1
VALERIANACEAE	Valeriana repens Host	Valériane officinale à rejets	PC	+
CAPRIFOLIACEAE	Viburnum opulus L.	Viorne obier	AC	+
VIOLACEAE	Viola reichenbachiana Jord. Ex Bor.	Violette des bois	AC	1

Végétation à *Glyceria maxima* (code CORINE Biotope : 53.15)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
ONAGRACEAE	<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb.	Epilobe à petites fleurs	C	1
GERANIACEAE	<i>Geranium robertianum</i> L.	Herbe à Robert	CC	+
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	4
JUNCACEAE	<i>Juncus effusus</i> L.	Jonc épars	AC	1
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	1

Phragmitaie sèche rudéralisée (code CORINE Biotope : 53.112)

FAMILLE	TAXON	NOM FRANCAIS	REPARTITION	COEFFICIENT
POACEAE	<i>Calamagrostis</i> sp.			3 - +
CONVOLVULACEAE	<i>Calystegia sepium</i> (L.) R. Brown	Liseron des haies	CC	1
ONAGRACEAE	<i>Epilobium hirsutum</i> L.	Epilobe hérissé	C	1
ROSACEAE	<i>Filipendula ulmaria</i> L.	Reine des prés	AC	+
RUBIACEAE	<i>Galium aparine</i> L.	Gratteron	CC	1
POACEAE	<i>Glyceria maxima</i> (Hartm.) Holmberg	Glycérie aquatique	PC	+
POACEAE	<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Baldingère	AC	2
POACEAE	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Phragmite	AC	5 - 2
URTICACEAE	<i>Urtica dioica</i> L.	Grande ortie	CC	1

Le site des Bas Prés présente un intérêt remarquable sur le plan environnemental pour au moins 3 raisons :

- ✓ La richesse des milieux naturels

Sur la globalité de la zone est rassemblée toute une mosaïque de d'habitats naturels s'inscrivant dans le lit majeur de la Lys.

En termes d'occupation du sol, se sont les milieux herbacés qui dominent (pâtures, prairies permanentes). Les pratiques culturales variées d'une parcelle à l'autre permettent d'entretenir une bonne diversité des habitats. Certaines parcelles sont utilisées de façon peu intensives et semblent être amendées raisonnablement. D'autres (les plus humides) ne sont plus exploitées et constituent des habitats peu communs.

De façon plus limitée spatialement, on trouve également sur le site des milieux fermés : peupleraies et fourrés arbustifs.

Un plan de gestion, au moins pour les secteurs qui ne sont pas exploités serait souhaitable, dans le but, en particulier, de contenir la progression des aulnes et des saules sur la cariçaie.

Pour compléter l'ensemble, on notera la présence d'un ensemble de mares sous la peupleraie principale. Actuellement ces mares sont dégradées (dystrophes) mais moyennant une bonne restauration, elles pourraient constituer un habitat aquatique d'un grand intérêt pour la flore et la faune du secteur.

- ✓ La fonction du site dans une logique de corridor biologique

Le site des Bas Prés prolonge vers l'aval l'ensemble des prairies alluviales de la vallée de la Lys. C'est le lieu de passage et de nourrissage pour la faune (mammifères, oiseaux, batraciens, insectes,...) qui se développe le long du cours d'eau.

- ✓ L'intérêt hydraulique de cette zone inondable

L'ensemble du site offre une capacité de stockage des eaux d'environ 200 000 m³ et constitue ainsi une zone d'expansion des crues de la Lys essentielle. En cela, s'y ajoute un intérêt économique majeur, que l'on raisonne en termes de coût évité lors des inondations ou de valeur d'une infrastructure de stockage d'une capacité équivalente.

Ce n'est qu'avec l'ensemble des partenaires transfrontaliers que nous pourrons à la fois faire de la Lys un axe fluvial indispensable et de la zone des Bas Prés un site remarquable.

A l'évidence, l'identité patrimoniale que nous avons pressentie constitue un atout précieux à valoriser pour les générations futures.

Notre détermination pour préserver une véritable réserve faune/flore s'en trouve renforcée !

Anita Villers (EDA) - Philippe Mouton (Eco-Vie)

**Avec le soutien du
Conseil Général du Nord**



Remerciements.

A la Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la Région.

A José Tahon Conservateur de la Réserve Naturelle et ornithologique de Ploegsteert.

A Marc Deconinck Conservateur de la Réserve Naturelle et Ornithologique de Warneton.

A Madame Kristina Naeyaert Présidente de Zuid-West-Vlaamse-Natuur en Milieukoepel.

A Monsieur Herman Nachtergaele Natuurpunt Wevelgem.

A Madame Anita Villers Présidente de l'Association EDA.

A Madame Sylvia Vannesche Secrétaire d'Eco-vie.

A Escaut sans Frontières

Au Plan Communal de Développement de la Nature de Comines-Warneton.

A l'Association Chico Mendes.

A la Division Nature et Forêts.

Au Conseil Général du Nord.

Philippe Mouton